

Travaux *mars 2022*

Veuillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois de mars 2022:

Place du Calvaire et pont de la République :

Poursuite des travaux d'aménagement de la place et démarrage des aménagements de surface du pont .

Durant ce chantier l'accès piétons et vélos est maintenu sur le pont de la République.

Rue Henri de Toulouse-Lautrec :

Démarrage des travaux de requalification de la rue. Durant ces travaux l'accès pour les riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit des travaux.

Rue Auguste Vidal:

Poursuite des travaux d'aménagement de sécurité en lien avec le chantier de requalification du jardin d'Aragon. Durant ces travaux une déviation est mise en place et le stationnement est interdit.

Boulevard Soult (entre la place du Maquis et la place Saint-Amarand) :

Poursuite des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable.

Durant ce chantier le stationnement est interdit, la circulation se fait à sens unique de la place du Maquis vers la place Saint-Amarand.

Pont Vieux:

Travaux de dévégétalisation de l'ouvrage du 7 au 18 mars . Durant ces travaux la circulation sera alternée au droit de la zone du chantier .

Rue Angély Cavaillé:

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de renouvellement de l'éclairage Démarrage des travaux de voirie.

COMMUNIQUÉDEPRE

THE STATE OF STATE OF THE STATE

Durant les travaux l'accès pour les riverains est maintenu, des déviations sont mises en place, le stationnement est interdit au droit du chantier.

Rue Albert 1^{er}:

Poursuite des travaux de renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable.

Durant ce chantier le stationnement est interdit et la circulation est déviée.

Rue Michel Destroyat:

Travaux de réfection du revêtement des trottoirs. Durant les travaux le stationnement sera interdit au droit de la zone de chantier, la circulation se fera en chaussée rétrécie.

Rue Lamothe (côté ferme de Pratgraussals):

Poursuite des travaux de confortement d'un mur de soutènement. Durant ces travaux l'accès aux riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit du chantier.

Rue Lamothe section comprise entre la voie ferrée et la rue René Cassin :

Poursuite des travaux de requalification de la rue.

Durant ces travaux, la rue est fermée à la circulation, l'accès pour les riverains est maintenu, le stationnement est interdit au droit du chantier.

Rue Victor Allègre:

Travaux de renouvellement de l'éclairage public et de reprise du revêtement des trottoirs.

Durant les travaux la circulation est maintenue et le stationnement est interdit au droit du chantier.

Route de la Drêche :

Fin des travaux de renouvellement des conduites d'assainissement, d'eau potable et d'extension du réseau des eaux pluviales.

Durant ces travaux, la circulation se fera à sens unique en direction de Cagnac.

L'accès à la bretelle vers la RN 88 sera fermée durant ces travaux.

Route de la Drêche :

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, reprise de l'éclairage public.

Durant ces travaux la circulation se fera sur la voie de chantier créée à cet effet.